



FAQ PARRAINAGE:

Qu'est-ce que le parrainage d'orphelin?

- Le parrainage d'orphelin consiste à prendre en charge un enfant ayant perdu son père ou les deux parents à travers une bourse de parrainage fixée à 39€ par mois. Cet orphelin vivant dans des conditions précaires pourra combler ses besoins essentiels à travers ce soutien financier, notre priorité étant son éducation.

Combien d'orphelins parrainez-vous?

- MHF parraine près de 1800 orphelins grâce à ses parrains et marraines

Est-ce que l'orphelin bénéficie directement de la bourse de parrainage*?

- La plupart des orphelins parrainés sont inscrits dans des écoles de l'excellence. Ces écoles offrent un programme de qualité aux orphelins grâce à des professeurs qualifiés. Les bourses de parrainage sont attribuées aux écoles de l'excellence et gérées directement par leur administration. Pour les enfants scolarisés en dehors de ces établissements, les bureaux de terrain reçoivent les enfants accompagnés de leurs tuteurs afin de leur remettre la bourse mensuellement. Nos équipes s'assurent au quotidien de la satisfaction des besoins des enfants. Ainsi, grâce à votre soutien, les orphelins reçoivent une éducation scolaire jusqu'au baccalauréat afin de renforcer la génération de demain.

*bourse de parrainage : votre don de parrainage

Qu'entendez-vous par « école de l'excellence »?

- Les écoles de l'excellence sont des établissements scolaires où les orphelins sont pris en charge de manière globale : leurs frais de scolarité sont payés grâce à la bourse, ils reçoivent un enseignement de qualité et ils bénéficient d'au moins un repas par jour, de soins médicaux, des uniformes, des livres, des fournitures scolaires et d'un accompagnement personnalisé. Dans certains pays, des cars scolaires sont mis à disposition pour assurer le transport des enfants, permettant ainsi de prévenir l'absentéisme.
- Les professeurs sont des enseignants passionnés qui reçoivent des formations afin d'offrir la meilleure éducation aux enfants. Des activités extra-scolaires ont également été mises en place (volley-ball, cours de cuisine, théâtre, cours de soutien...) afin que les enfants puissent avoir un moment d'évasion en dehors des cours.

Tous les orphelins parrainés sont-ils scolarisés dans des écoles de l'excellence?

- Non, il existe huit écoles de l'excellence fondées par Muslim Hands. Les autres enfants sont scolarisés dans d'autres établissements, principalement étatiques, comme au Maroc, en Palestine ou au Sénégal.

Quel est le montant du parrainage?

- Parrainer un orphelin coûte 1,30€ par jour, soit un total de 39€ par mois.

Comment faire pour parrainer un orphelin?

- Vous pouvez parrainer via notre site internet muslimhands.fr
- En nous contactant au siège au **01 49 48 05 05**
- En nous adressant un email à contact@muslimhands.fr

Puis-je choisir l'enfant que je parraine?

- Oui, vous pouvez choisir un enfant en particulier sur notre site. Il est tout de même toujours souhaitable de nous faire confiance et nous laisser choisir pour vous car tous les enfants ont besoin d'aide.

Puis-je choisir le pays où je souhaite parrainer?

- Vous pouvez effectivement choisir un pays, par exemple sur le site web ou sur notre brochure de parrainage au moment de remplir le formulaire SEPA. Il est pour nous néanmoins souhaitable de nous laisser le choix car nous pouvons ainsi mieux servir tous les enfants. Nous laisser le choix, c'est aussi nous aider efficacement.

Comment sont choisis les enfants parrainés?

- Les enfants parrainés sont choisis par nos équipes de terrain dédiées exclusivement au parrainage qui sillonnent les villes et régions, visitent les enfants dans leur foyer, se renseignent sur leur situation, vérifient les informations transmises et entrent ensuite dans notre programme. Pour permettre à un maximum de familles orphelines de bénéficier du programme, un enfant par famille seulement peut être parrainé.

Quel est l'âge des enfants parrainés?

- Les enfants parrainés ont à partir de 5-6 ans (entrée en CP) et environ 18 ans, jusqu'au baccalauréat vers l'âge de 18 ans. Il est toutefois possible de continuer à parrainer un enfant jusqu'à ses 22/23 ans à notre demande et si le parrain le souhaite, à la condition qu'il(elle) poursuive des études supérieures.

Dans quel pays le parrainage est-il le plus urgent?

- Tous les pays proposés pour le programme sont dans le besoin. Toutes les familles qui sont dans le programme de parrainage sont dans une situation très difficile, pour la plupart sans autres revenus. Ce qui est important, c'est de ne pas oublier des pays en se concentrant en masse sur certains autres. L'urgence viendrait de là, d'où notre invitation à laisser choisir pour vous.

Comment sont suivis les enfants?

- Au siège à Paris, un travail administratif important et quotidien est réalisé afin que chaque enfant reçoive le soutien de son parrain/de sa marraine. Les correspondances, cadeaux ou argent supplémentaire offerts aux enfants, transitent également par notre bureau.



